

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 36

Artikel: Saisi au passage
Autor: Me.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 6 septembre 1919. — Sur-les-Rocs (V. F.). — Une municipalité quadrupède (Octave D.). — Entre femmes (J. M.). — Il y a cent ans (L. Mn.). — Le « zizé » et la « zizalla » (X^{me}). — Locutions savoureuses neuchâteloises (G. W.). — Onna corsa d'écoula (J. à St-Jean). — Plus de voleurs ! — Feuilleton : Du Jorat au St-Théodule (O. Badel), suite. — Boutades.

SUR-LES-ROCS

SUR-LES-ROCS est la région du val d'Hérens qui domine immédiatement la plaine d'Evolène, à droite de la Borgne. On y passe en se rendant au val d'Anniviers par le col de Torrent. C'est, à une altitude moyenne de 1700 mètres, un petit pays ensoleillé, habité toute l'année et où s'entrechoient les carrés de pommes de terre et les champs de céréales à la tige courte. Trois villages — Villa, La Sage, La Forclaz — y égrenent le chapelet de leurs chalets bruns. Quand, après avoir gravi les pentes à l'ombre des mélèzes, on quitte la forêt, vive est la surprise de découvrir cette espèce d'Engadine suspendue au-dessus des parois de rocs qui lui donnent son nom. Elle passe pour avoir été peuplée avant Evolène, et, à ce propos, l'imagination de certains montagnards va grand train. L'un d'eux nous a fait le récit suivant :

« Dans le tout vieux temps, Evolène et sa grande église paroissiale n'existaient pas. A leur place, on voyait un lac, un beau lac aux eaux calmes, bleues comme le ciel. De Flanmayen des barques vous transportaient au Volovron en quelques minutes, tandis que ce trajet demandait aujourd'hui trois heures de marche. Les glaciers n'entouraient pas encore la Dent-Blanche ; même, on cultivait la vigne là où s'amoncellent actuellement les glaces de Ferpècle, et les gens d'Hérens s'en allaient aux foires d'Aoste aussi aisément qu'ils vont maintenant aux foires de Sion. Tout cela, vous pourrez le lire dans des parchemins, si le latin vous est familier. »

Ces prétendus documents, nous dit un ecclésiastique d'Evolène, très versé dans les chroniques locales, appartiennent au domaine de la légende, aussi bien que le vignoble de Ferpècle. Cependant, il ne paraît pas improbable qu'une nappe d'eau recouvrit jadis le haut de la vallée, jusqu'au moment où l'impétueuse Borgne se creusa la brèche profonde où bouillonnent ses ondes couleure absinthe.

De Sur-les-Rocs, on est trop loin de cette rivière pour l'entendre gronder, mais en s'avancant au bord des falaises, on la voit dérouler son ruban à travers la prairie. Les peintres aiment cette échappée plongeante, comme ils aiment les mille tableaux pittoresques qu'offrent les villages haut perchés, où, depuis quelques années, ils reviennent tous les étés.

A La Sage, d'aimables Lausannois, abonnés du *Conteur vaudois*, ont bien voulu nous introduire dans le sanctuaire du peintre René Martin, de Morges. Sanctuaire est bien le mot, car l'artiste était occupé à décorer l'intérieur de la chapelle de Saint-Christophe. Il y a deux chapelles à La Sage, l'une, relativement récente, en plein village ; l'autre couronnant un mame-

lon rocheux qui surplombe la vallée. Celle-ci, dont le patron est saint Christophe, est antérieure à l'église d'Evolène ; elle remonterait au XIV^{me} siècle. Après deux ans de travaux, M. René Martin, assisté d'un autre bon peintre de chez nous, M. Perrelet, en achevait l'ornementation, il y a huit jours.

Sous le ciel de la voûte, ciel d'un azur sombre, constellé d'étoiles, son pinceau a raconté la vie du géant légendaire qui personnifiait la force physique mise au service du christianisme et de la charité.

Saint Christophe s'était donné pour tâche de convertir les puissants de la terre. Sa première tentative avorta : le grand personnage qu'il avait abordé n'était autre que le diable en personne. Loin de le décourager, cette rencontre ne fit qu'exciter son zèle. Quant à sa bonté, il la prouvait en prenant sur ses larges épaules les pèlerins qui le priaient de leur faire passer le fleuve profond au bord duquel il avait bâti sa cabane. Un jour, ce service lui fut demandé par un tout jeune garçon. La traversée faillit tourner au tragique. A peine arrivé au milieu de la rivière, le géant sentit sa charge s'alourdir extraordinairement. Ce ne fut qu'à grand-peine qu'il atteignit la rive opposée. Répondant à ses questions pleines d'émoi, l'enfant lui dit : « Je suis Jésus que tu cherches. » Enflammé d'une ardeur nouvelle, le saint s'en alla prêcher partout la parole du Christ. Les princes païens en prirent ombrage. Il fut arrêté et condamné à mort. Ayant bandé leurs arcs, les gens d'armes lui décochèrent une nuée de flèches, mais elles demeurèrent suspendues dans l'air et ne l'atteignirent point. Par ricochet, l'une d'elles creva les yeux de celui qui avait ordonné le supplice. A quelque temps de là, saint Christophe ayant été décapité, rendit par son sang la vue à son persécuteur, que tant d'amour finit par amener au christianisme.

Toutes ces scènes sont figurées sur les parois latérales.

Au-dessus de l'autel, placé au fond de la chapelle, l'artiste a représenté la Nativité. C'est un grand tableau mi-circulaire, se détachant sur un paysage moyennâgeux où l'on distingue les châteaux de Sion campés sur leurs collines. Au premier plan, parmi les adorateurs de la Vierge et du Christ, se trouvent des montagnards de Sur-les-Rocs, hommes, femmes et enfants, dont les traits sont, nous a-t-on dit, frappants de ressemblance.

Cette décoration a pour complément les images de quatre saints du Valais. Par son caractère rappelant les peintures des primitifs, par l'éclat des teintes, par l'harmonie des scènes, par l'authentique procédé de la fresque, dont s'est servi le peintre, elle convient on ne peut mieux à l'humble et antique temple de Saint-Christophe, et celui-ci va devenir un lieu de pèlerinage pour les amateurs d'art autant que pour les fidèles de la vallée.

V. F.

Saisi au passage. — Pour sûr, nous traversons une période difficile.

— Ce ne serait rien si nous ne faisons que la traverser. — Me.

UNE MUNICIPALITÉ QUADRUPÈDE

DANS une commune vaudoise dont la municipalité se compose du syndic et de quatre municipaux, l'un de ces municipaux mourut quelques mois avant les élections constitutionnelles.

Il s'agissait de remplacer le regretté défunt et les choses traînaient en longueur ; on ne voyait toujours pas venir la convocation de l'assemblée de commune. Dans une séance du Conseil général, un scrutateur, qui désirait vivement être l'heureux élu, interpella la municipalité sur le retard apporté à cette élection.

« — Eh bien ! voici, lui répondit le syndic, afin d'éviter les frais, nous ne ferons pas d'élection complémentaire, M. le préfet nous a autorisés à « marcher à quatre » jusqu'à cet automne. »

OCTAVE D.

ENTRE FEMMES

IL y a, dans notre bon canton de Vaud, comme ailleurs, du reste, des femmes qui jaloussent les hommes. Elles revendiquent une carte civique et l'honneur de siéger dans les conseils législatifs et administratifs.

Femmes ou hommes, nous autres Terriens ne sommes guère contents de notre sort et, fort souvent, croyons ne devoir être bien qu'ou nous ne sommes pas.

Toutefois, dans notre bon canton, également, il est un certain nombre de femmes — on assure que c'est la majorité — qui, paraît-il, sont satisfaites de ce qu'elles sont et ne demandent qu'à le rester. Elles refusent le droit de vote et l'éligibilité, que certaines de leurs sœurs prétendent leur imposer.

Il faut bien venir dans le canton de Vaud pour voir pareille chose : des gens contents de leur sort, et dans le sexe charmant, encore.

Rien de plus exact, cependant. Preuve en est que, dimanche dernier, au Casino de Montbenon, à Lausanne, il y eut une réunion de « femmes vaudoises opposées au suffrage féminin ». A l'exception des seuls journalistes — on ne peut jamais se passer d'eux — le sexe masculin était impitoyablement exclu de la réunion. Ces dames voulaient pouvoir discuter entre elles, librement et en toute franchise, d'une question qui les intéresse tout particulièrement, sinon exclusivement.

Les organisatrices de cette assemblée avaient de même décidé tout d'abord de fermer la porte à celles de leurs semblables qui ne partagent pas leur opinion, c'est-à-dire aux « suffragistes ». N'allez pas confondre « suffragistes » et « suffragettes ». Les premières déclarent ne vouloir recourir qu'aux moyens légaux pour obtenir satisfaction ; les secondes, au contraire, usent de la violence et brisent tout ce qui fait obstacle à leurs projets. Gare, devant les femmes à poigne !

Au dernier moment, les initiatrices de la réu-